

# SYNDICAT INTERCOMMUNAL DE GRANGE L'ÉVÊQUE

REUNION DU 18 NOVEMBRE 2003

## COMPTE RENDU

*Étaient présents et réunis sous la présidence de Monsieur Raynald Royère, Président :*

Mesdames et Messieurs Jean Paul Fauconnet, Mickaël Vuibert, Chantal Durand-Collignon, Philippe Fromont, Dominique Picard, Jean-Michel Berthelot, titulaires.

Mesdames et Messieurs Max Liégois, Marie-Andrée Bourdoux, Odile Le Faou, Signol Françoise, Christine Robillard, suppléants.

Guy Doussot, excusé donne pouvoir à Christine Robillard

Secrétaire de séance : Monsieur Jean-Paul Fauconnet.

Le compte rendu de la dernière réunion est adopté à l'unanimité, il est ensuite passé à l'ordre du jour :

### 1/ TRAVAUX DE VOIRIES : CHOIX DE L'EMPRUNT

Le président fait part au comité des propositions qu'il a reçues du Crédit Mutuel et de la Caisse d'Épargne qui ont été consultées suite à la dernière réunion du 14 octobre.

Le comité syndical retient à l'unanimité la proposition du crédit mutuel qui se résume ainsi :

- Ouverture d'une ligne de trésorerie d'un an pour un montant de 9000 € correspondant à la TVA
- emprunt de 58 000 € sur 15 ans au taux de 3.76 % pour une annuité de 5 129.89 € (prêt personnalisé à annuité constante)

### 2/ PERSONNEL : CREATION D'UN POSTE D'AGENT D'ENTRETIEN

Suite à la discussion intervenue lors de la dernière réunion du comité syndical, celui-ci prend à l'unanimité la décision de créer à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2004 un poste d'agent d'entretien de la fonction publique territoriale à raison d'un temps de travail fixé à 20/35<sup>ème</sup>. Il charge le président de procéder au recrutement de l'agent en question, qui effectuera un stage d'un an.

### 3/ VOTE DE LA DECISION MODIFICATIVE N°2

Le président rappelle au comité que le budget 2003 ne prévoyait pas l'embauche d'un saisonnier pour aider le personnel permanent à effectuer les travaux d'entretien sur le hameau. Il convient donc d'inscrire dans le cadre d'une DM le crédit correspondant, soit 9 000 €. Le comité syndical décide de couvrir cette dépense en demandant aux communes de verser une participation complémentaire

INFORMATIONS DIVERSES :

- le président informe qu'une demande a été transmise au SDEA pour la pose de boîtiers de raccordement électrique pour permettre la pose des illuminations de Noël
- le président confirme que la classe de Grange l'Evêque ne fermera pas – à ce sujet, il informe le comité qu'il va solliciter une étude pour effectuer les travaux de sécurité nécessaires à rendre conforme à la législation la classe en question – à examiner dans le cadre du BP 2004
- le président fait part d'un rendez-vous qu'il a eu avec la société APPIA et la DDE au sujet des travaux rue des Genèvres – certains riverains veulent de l'enrobé le long de leur propriété – le comité syndical ne s'y oppose pas, mais aux frais du demandeur
- le président rappelle que le SIRP (RPI) a demandé un miroir à poser en face du stop rue de l'Entente : le chauffeur de bus aurait des difficultés à traverser – le comité décide de demander l'avis technique à la DDE – par ailleurs, un panneau « attention école » est demandé
- le président informe les membres que la gendarmerie de Pont Saint Marie est supprimée, et que son secteur passe sous la compétence de celle de Barberey, qui elle, de son côté, voit son effectif diminuer – la situation devient donc inquiétante compte tenu de l'accroissement des dégradations et des incivilités que l'on constate dans le secteur -

Plus personne ne demandant la parole, la séance est levée à 20 h 50 .

Le Président,

Raynald ROYERE